

*Laurent Echeverria*  
*Commissaire aux Comptes*  
*Membre de la Compagnie Régionale de Pau*

**ASSOCIATION BULTZA**

**21 boulevard Jean d'Amou  
64100 BAYONNE**

**----0000O0000----**

**RAPPORT GENERAL  
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES  
EXERCICE 2009**

*16 rue Maryse Bastié, Parc d'Activités de Maignon  
64600 Anglet  
Tél 05.59.42.44.88 Fax : 05.59.42.27.71  
Lecheverria@cleea.fr*

*Laurent Echeverria*

*Commissaire aux Comptes*

*Membre de la Compagnie Régionale de Pau*

*16 rue Maryse Bastié Parc d'Activités de Maignon*

*64600 Anglet*

*Tel : 05.59.42.44.88 Fax : 05.59.42.27.71*

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, je vous présente mon rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association BULTZA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration. Il m'appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## I. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

J'ai effectué mon audit selon les normes professionnelles applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages, les éléments probants justifiant les données contenues dans ces comptes. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis et les estimations significatives retenues par l'arrêté des comptes et à apprécier leur présentation d'ensemble. J'estime que mes contrôles fournissent une base raisonnable à l'opinion exprimée ci-après.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

LE

## II. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, je porte à votre connaissance l'élément suivant :

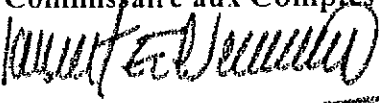
- Dans le cadre de mon appréciation des principes comptables et des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, j'ai été conduit à examiner l'affectation des apports des financeurs aux fonds associatif ainsi que les modalités d'octroi des prêts par l'association et leur comptabilisation.

Les appréciations que j'ai portées sur ces éléments s'inscrivent dans ma démarche d'audit qui porte sur les comptes annuels pris dans leur ensemble et contribuent à la formation de l'opinion sans réserve exprimée dans la première partie de ce rapport.

## III. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé, conformément aux normes professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Je n'ai pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion des dirigeants et dans les documents mis à la disposition des membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Anglet,  
Le 1<sup>er</sup> juillet 2010  
L. ECHEVERRIA  
Commissaire aux Comptes  


ASSOCIATION BULTZA

21 boulevard Jean D'Amou  
64100 BAYONNE

----0000000000----

## SOMMAIRE

BILAN

COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

**« BULTZA »**  
 ASSOCIATION LOI 1901  
 SIEGE SOCIAL : 21 BOULEVARD JEAN D'AMOU  
 64100 BAYONNE

-ooOoo-

**BILAN**

<u>ACTIF</u>	<u>PASSIF</u>
--------------	---------------

	31/12/2009	31/12/2008		31/12/2009	31/12/2008
Prêts consentis			<u>Fonds associatifs</u>		
Capital restant dû	1 266 912.66	1 026 563.78	1) sans Droit de reprise	294 014.93	274 514.93
Provision pour dépréciation	-15 194.33	-3 027.84	2) avec Droit de reprise	1 327 823.64	971 823.64
Titres de participations	16.00				
Engagements a recevoir	136 948.60	106 612.00	Report a nouveau	-2 928.80	-3 562.98
			Résultat de l'exercice	-12 659.48	634.18
<u>Disponibilités :</u>					
1) Banque et caisse	245 612.63	216 830.89	Provision s/risque & charge	2 574.00	930.00
2) Valeurs mobilières placées	104 685.13	82 444.34			
			Intérêts courus a payer		3.00
			Dettes fournisseurs	32 156.40	9 580.40
			Emprunts a verser	89 500.00	172 500.00
			Produits constatés d'avance	8 500.00	3 000.00

Total : 1 738 980.69 1 429 423.17

Total : 1 738 980.69 1 429 423.17

**CABINET LARRALDE - ECHEVERRIA et Associés**

*Expertise Comptable*  
*Commissariat aux Comptes*  
 16, rue Maryse Bastié  
 Parc d'Activités de Maignon  
 64600 ANGLET

Tél. 05 59 42 44 88 - Fax 05 59 42 27 71  
 N° SIRET 390 999 155 00011 - N° APE 741 C

« BULTZA »  
 ASSOCIATION LOI 1901  
 SIEGE SOCIAL : 21 BOULEVARD JEAN D'AMOU  
 64100 BAYONNE

-ooOoo-

COMPTE DE RESULTAT

<u>CHARGES</u>			<u>PRODUITS</u>		
Animation ch.des métiers			Fonds garantie FGIF		
Direct°générale.Ch.métiers	57 855.00	33 136.25	Com°Aquit.Transmission	1 250.00	1 000.00
Naccre sous-traité	1 600.00		Naccre	15 100.00	
Sofaris assurance sur l'insolvabilité des prêts	6 546.00	7 308.00	Cotisations membres	16 330.00	19 340.00
Honoraires	5 860.40	5 262.40	Dons manuels non affecté	380.00	520.00
Frais acte - publicité	3 355.28	1 170.30	Subvention fonctionnement	31 114.00	8 112.00
Réception-ptt-frais banque	217.01	159.88	Reprise provision risques et provisions sur prêts	930.00 2 645.71	3 254.80
Cotisation France initiative réseau (FIR)	1 753.00	1 451.00	Transfert charge exploitat°	12 103.00	13 930.75
Dépréciation des prêts	14 812.20	581.25	revenu financ.placement et prod. net /cession titre	3 571.95	4 476.91
Dotation provision	2 574.00	930.00			
Perte prêt irrécouvrable	581.25				
Perte sur subvention					
Perte exceptionnelle	930.00	1.20			
	96 084.14	50 000.28		83 424.66	50 634.46
Bénéfice :	0	634.18	Perte :	12 659.48	0
Total général :	96 084.14	50 634.46		96 084.14	50 634.46

**CABINET LARRALDE - ECHEVERRIA et Associés**

*Expertise Comptable*  
*Commissariat aux Comptes*

16, rue Maryse Bastié  
 Parc d'Activités de Maignon  
 64600 ANGLET

Tél. 05 59 42 44 88 - Fax 05 59 42 27 71  
 N° SIRET 390 699 155 00011 - N° APE 741 C

# STEPHANE SAINT - MARTIN - CABINET D'EXPERTISE COMPTABLE ET DE GESTION

5, RUE GENTIL ADER  
64100 BAYONNE

STEPHANE SAINT-MARTIN

Diplôme d'études supérieures  
de droit des affaires

Expert-comptable

Commissaire aux comptes

Tel : 05.59.46.11.46

Fax : 05.59.46.10.96

Email : Stephane.saint-martin@wanadoo.fr



« BULTZA »

ASSOCIATION LOI 1901

SIEGE SOCIAL : 21 BOULEVARD JEAN D'AMOU  
64100 BAYONNE

-ooOoo-

## ANNEXE

L'exercice clos le 31 décembre 2009 a une durée de 12 mois.

Le total du bilan s'élève à ..... 1 738 980 €.

Le compte de résultat dont le total s'élève ..... 96 084 €.

se solde par une perte de ..... 12 659 €.

### • PRESENTATION DES COMPTES

Les documents dénommés états financiers comprennent :

- le bilan
- le compte résultat
- l'annexe.

Ces documents forment un tout et sont certifiés en tant que tels.

Leur présentation est faite de manière comparative ; en face des comptes de l'exercice, sont donnés en rappel les comptes de l'exercice précédent.

## METHODES GENERALES

### • Convention de principe

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices,

Et conformément aux règles d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments est la méthode des coûts historiques.

### • Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

### • Amortissements et immobilisations

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue des biens (voir tableaux d'amortissement joints).

### • Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

## CHANGEMENT DE METHODE D'EVALUATION

Aucun changement de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

## CHANGEMENT DE METHODE DE PRESENTATION

Aucun changement de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

	<b>CABINET LARRALDE - ECHEVERRIA et Associés</b> <i>Expertise Comptable</i> <i>Commissariat aux Comptes</i> 16, rue Maryse Bastié Parc d'Activités de Maignon 64600 ANGLET Tél. 05 59 42 44 88 - Fax 05 59 42 27 71 N° SIRET 390 699 155 00011 - N° APE 741 C
---	--

## FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Evénements principaux de l'exercice : Un bénéficiaire de prêt a été déclaré irrécouvrable cette année 2009, et porté comme tel à hauteur de 581,25 euros. Une dotation pour dépréciation a été dotée sur deux nouveaux dossiers à hauteur de 14 812,48 euros. La provision 2008 a fait l'objet d'une reprise de dotation à hauteur de 2 645,71 euros.

## SUIVI DES PRETS DEFINITIVEMENT IRRECOURVABLES

Prêts devenus irrécouvrables <u>dans</u> l'exercice	Prêts irrécouvrables <u>au cours</u> des exercices antérieurs	Cumul des prêts irrécouvrables à la <u>date de clôture</u> de l'exercice
581,25 €	12 518,60 €	13 099,85 €



• **TABLEAU DES IMMOBILISATIONS**

Situations et mouvements  Rubriques	A	B	C	D
	Valeur brute à l'ouverture de l'exercice	Augmentations	Diminutions	Valeur brute de clôture de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	1 026 563.78	694 000.00	453 651.12	1 266 912.66
<b>TOTAL</b>	<b>1 026 563.78</b>	<b>694 000.00</b>	<b>453 651.12</b>	<b>1 266 912.66</b>

• **TABLEAU DES AMORTISSEMENTS**

Situations et mouvements  Rubriques	A	B	C	D
	Amortissement cumulé au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions d'amortissements de l'exercice	Amortissements cumulé en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières	néant	néant	néant	néant
<b>TOTAL</b>	<b>néant</b>	<b>néant</b>	<b>néant</b>	<b>néant</b>

• **TABLEAU DES PROVISIONS**

Situations et mouvements  Rubriques	A	B	C	D
	Provisions au début de l'exercice	Augmentations Dotations de l'exercice	Diminutions reprises de l'exercice	Provisions à la fin de l'exercice
Provisions réglementées				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges	930.00	2 574.00	930.00	2 574.00
Provisions de dépréciation prêts	3 027.84	14 812.20	2 645.71	15 194.33
Provisions de dépréciation clients				0.00
<b>TOTAL</b>	<b>3 957.84</b>	<b>17 386.20</b>	<b>3 575.71</b>	<b>17 768.33</b>

• **TABLEAU DE SUIVI DES FONDS FINANCIERS**

Secteur d'intervention	Etat des fonds au 01/01/2009	Etat des fonds au 31/12/2009	Trésorerie (a) (placement inclus)	Prêts à débloquer (b)	net disponible (a) - (b) = c	Fonds dus à encaisser (d)	total net c + (d)
Intérieur	897 381	897 381	122 106	35 500	86 606	0	86 606
Côte basque	308 957	654 457	162 739	54 000	108 739	91 445	200 184
Boulangerie	40 000	70 000	45 104	0	45 104	0	45 104
<b>Total :</b>	<b>1 246 338</b>	<b>1 621 838</b>	<b>329 949</b>	<b>89 500</b>	<b>240 449</b>	<b>91 445</b>	<b>331 894</b>

• **AFFECTATIONS DE L'EXCEDENT DISPONIBLE DEFINITIVEMENT ACQUIS**

<i>Origines</i>		
- bénéfice comptable 2008		634,18
- Report à nouveau débiteur antérieur		3 562,98
- Prélèvement, le cas échéant ; sur les réserves dont notamment la reprise de fonds antérieurement affectés au projet associatif.		
<i>Affectations</i>		
- Report à nouveau débiteur		2 928,80
- Réserves (dont celle pour le projet associatif)		
- Fonds associatif sans droit de reprise		

**CABINET LARRALDE - ECHEVERRIA et Associés**



*Expertise Comptable  
Commissariat aux Comptes*  
16, rue Maryse Bastié  
Parc d'Activités de Maignon  
64600 ANGLÉT

Tél. 05 59 42 44 88 - Fax 05 59 42 27 71  
N° SIRET 390 599 155 00011 - N° APE 741 C

• **CREANCES ET DETTES**

ETAT DES CHARGES A PAYER

Honoraires.....	5 860,40 €
Cautions Sofaris complément 2009.....	2 352,00 €
« Direction générale » ch. Métiers 2 <sup>o</sup> semestre .....	34 447,00 €
Abandon de créance chambre des métiers .....	- 12 103,00 €
Suivi chambre de métiers « Naccre » .....	1 600,00 €

PRODUITS A RECEVOIR

Collectivités publiques

Naccre «dossier» 2009 à recevoir .....	13 725,00 €
Naccre « suivi » 2009 à recevoir .....	3 600,00 €
Conseil régional « fonctionnement » 2009 .....	11 994,00 €

Divers à recevoir

Aquitaine transmission 2009 à recevoir .....	1 125,00 €
Sofaris 2009 à recevoir .....	4 560,00 €
Chambre des métiers cotisation 2009 .....	500,00 €

PRODUITS CONSTATES D'AVANCE

Société générale (cotisation 2010 -2011) .....	2 000,00 €
Naccre - prestation non réalisée en 2009 .....	6 500,00 €

• **EFFECTIF MOYEN**

L'association n'est dotée d'aucun personnel salarié.

**• INFORMATION CONCERNANT LES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE**  
**(bénévolats, mises à disposition...)**

La chambre des métiers des Pyrénées Atlantiques a fait un abandon de créance de sa prestation « animation » du secteur « Pays-basque intérieur » à hauteur 12 768 euros représentant 24 journées de travail

La chambre de commerce de Bayonne Pays-Basque a fait un abandon de créance de sa prestation « animation » du secteur « Côte basque » à hauteur 19 418 euros représentant 36,5 journées de travail

-o=O=-o-

<b>CABINET LARRALDE - ECHEVERRIA et Associés</b>	
	<i>Expertise Comptable</i>
	<i>Commissariat aux Comptes</i>
	16, rue Maryse Bastié Parc d'Activités de Maignon 64600 ANGLET
	Tél. 05 59 42 44 88 - Fax 05 59 42 27 71
	N° SIRET 390 699 155 00011 - N° APE 741 C